

AVIS DE DÉCÈS

MANZIAT

Guy Boyat, son époux,
Mylène et Victorien,
Emeric et Marion,
Florine et Arthur, ses enfants,
Jeanne, Anna, Zoé, Léon, ses petits-enfants,
Mme Christiane Dégletagne, sa maman,
ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que toute la famille ont
la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Martine BOYAT

Née DÉGLETAGNE



survenu à l'âge de 58 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 novembre 2024 à
14h30 en l'église de Manziat.
Martine repose à l'Espace Funéraire Carrara à Ozan.
Condoléances sur registres. Ni fleurs, ni plaques.
Les dons seront acceptés au profit de la ligue contre le cancer.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

AVIS DE DÉCÈS

MANZIAT

Guy Boyat, son époux,
Mylène et Victorien,
Emeric et Marion,
Florine et Arthur, ses enfants,
Jeanne, Anna, Zoé, Léon, ses petits-enfants,
Mme Christiane Dégletagne, sa maman,
ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que toute la famille ont
la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Martine BOYAT

Née DÉGLETAGNE



survenu à l'âge de 58 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 novembre 2024 à
14h30 en l'église de Manziat.
Martine repose à l'Espace Funéraire Carrara à Ozan.
Condoléances sur registres. Ni fleurs, ni plaques.
Les dons seront acceptés au profit de la ligue contre le cancer.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.